

Les fonds distincts

Un placement avec une garantie d'assurance intégrée et une transmission hors succession.

Les fonds distincts, expliqués simplement.

Vous voulez faire fructifier votre argent, mais avec un filet de sécurité intégré. Les fonds distincts combinent placement et assurance dans un seul produit.



Un fonds de placement, avec une garantie d'assurance.

Comme un fonds commun de placement, il investit dans des actions et des obligations. La différence : une garantie contractuelle protège une partie de votre capital, peu importe la performance du marché.

Un plancher, pas un plafond.

Même si les marchés chutent, vous êtes assuré de récupérer au moins 75 % (parfois 100 %) de vos dépôts à l'échéance du contrat ou à votre décès.

Transmission rapide, hors succession.

Avec un bénéficiaire désigné, les sommes peuvent être versées directement, sans passer par les délais et les frais du règlement de la succession — et peuvent bénéficier d'une protection contre les créanciers dans certaines situations.

Votre dépôt, avec la garantie incluse.

Ajustez vos hypothèses et voyez la valeur estimée, avec un plancher garanti en cas de baisse des marchés.

On regarde si c'est pour vous ?

20 minutes suffisent pour voir ce qui s'applique à votre situation.

Ce qu'on me demande le plus souvent.